

# Protocole sanitaire École Sainte Marie

## Applicable à compter du 2 novembre 2020

*Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,*

*Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques relatives à l'application locale du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale pour la période à venir.*

*Je vous remercie d'en prendre connaissance et de veiller au respect des horaires, de manière à permettre une bonne circulation des personnes et de ce fait, contribuer à assurer la sécurité de tous.*

*Je me permets de reporter ici les consignes transmises par le Ministère de l'Éducation Nationale :*

*« Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école (...), en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-COV2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école (...) Ils en informent le Directeur ou le responsable d'établissement. »*

*Le retour à l'école se fait selon l'avis médical.*

*Je vous en remercie.*

*Le Chef d'Établissement*

## Arrivée des élèves à l'école

L'arrivée des élèves s'organisera sur une durée allongée et selon l'organisation suivante :

- Entrée interdite des parents ou accompagnateurs
- Arrivée de tous les élèves par le portail
- A leur arrivée, les enfants de maternelle seront pris en charge par le personnel de l'école à l'entrée de l'école (sous le préau)
- A leur arrivée, les enfants d'élémentaire se rendront directement dans leur classe (sens de circulation)
- L'heure d'arrivée de chaque enfant se déroulera en tenant compte de l'initiale du nom de famille de chaque enfant :

**A – D : arrivée entre 8h20 et 8h30**

**E – L : arrivée entre 8h30 et 8h40**

**M – Z : arrivée entre 8h40 et 8h50**

## Une journée en classe

Le port du masque est désormais obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans. Il devra être porté toute la journée, dans les espaces clos et en extérieur. Il pourra être retiré en cas de besoin (prise de repas, activité sportive, ...)

Il appartient aux familles de fournir les masques pour leur enfant. Nous vous remercions de bien vouloir prévoir 2 masques par jour ainsi que 2 pochettes (type sacs congélation) pour y ranger les masques. Merci d'inscrire le prénom de votre enfant sur la pochette et les mentions propre/sale. Ainsi, les enfants pourront ranger leur masque usagé à la mi-journée dans la pochette vide (sale) et prendre un nouveau masque pour l'après-midi.

Nous vous communiquerons des éléments complémentaires relatifs au port du masque pour les enfants et l'équipe enseignante profitera de cette nouveauté pour initier les enfants aux « bonnes manières » de porter son masque.

Les enfants et adultes de l'école respecteront scrupuleusement les gestes barrières :

- Principe de non-brassage des groupes d'élèves
- Utilisation des mouchoirs/serviettes individuelles et jetables
- Lavage des mains à l'arrivée à l'école, avant/après chaque récréation, avant/après chaque passage aux WC, avant/après le repas, au moment du départ de l'école
- Aération des salles de classe à chaque sortie des élèves, pendant une durée de 15 minutes
- Distanciation physique autant que possible

## L'organisation des récréations

Pour les maternelles, les récréations dureront 15 minutes en extérieur et pourront se poursuivre en classe (15 minutes)

- De 10h00 à 10h15 : classe de TPS-PS
- De 10h15 à 10h30 : classe de PS-MS
- De 10h30 à 10h45 : classe de GS
  
- De 15h00 à 15h15 : classe de GS
- De 15h15 à 15h30 : classe de PS-MS
- De 15h30 à 15h45 : classe de TPS-PS

Pour les élémentaires, les récréations durent habituellement 15 minutes. La cour sera partagée en 4 zones non communicantes (non brassage des groupes)

- De 10h00 à 10h15 : classes de GS-CP ; CP-CE1 ; CE1 ; ULIS
- De 10h30 à 10h45 : classes de CE1-CE2 ; CE2-CM1 ; CM1-CM2 ; CM2
  
- De 15h00 à 15h15 : classes de GS-CP ; CP-CE1 ; CE1 ; ULIS
- De 15h30 à 15h45 : classes de CE1-CE2 ; CE2-CM1 ; CM1-CM2 ; CM2

## Le temps de pause du midi

AUTANT QUE POSSIBLE, NOUS VOUS REMERCIONS DE FAVORISER LA PRISE DE REPAS DES ENFANTS A L'EXTERIEUR DE L'ECOLE, AFIN DE FACILITER L'ORGANISATION DU TEMPS DU MIDI A L'ECOLE.

**La sortie des classes est fixée à 12h15.** Le retour en classe des élèves externes est attendu pour 13h45 (maternelles et élémentaires)

Toute entrée/sortie d'élèves se fera par le portail de l'impasse de la Prévôté. Les adultes ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Les élèves externes de maternelle sortiront de classe à 11h30 mais auront un temps de pause sur la cour de 11h30 à 12h15.

La cantine sera organisée en 3 services s'étalant de 11h30 à 13h00. L'espace de restauration est partagé en 4 « salles », espacées entre elles de 2 mètres. Chaque enfant déjeunera avec les enfants de sa classe sans brassage avec un autre groupe classe, et sera invité à garder la même place à table pour chaque repas.

Les mesures de distanciation physique seront respectées entre les groupes classes.

Entre chaque service, les tables seront désinfectées et le réfectoire sera aéré.

## Les sorties des classes

Les sorties de classe se feront par la porte du hall de l'école (placette de la chapelle) et selon l'organisation suivante :

- 16h15-16h25 : sortie des classes de CE2-CM1 ; CM1-CM2 et CM2
- 16h25-16h35 : sortie des classes de GS-CP ; CP ; CE1 : CE1-CE2 ; ULIS
- 16h35-16h45 : sortie des classes de maternelle

Les enfants de chaque classe, accompagnés de leur enseignant, se placeront en rang dans la cour de l'école et seront appelés au fur et à mesure que leur accompagnateur se présentera.

## Nettoyage et désinfection

Un nettoyage désinfectant des classes et des sanitaires sera réalisé chaque jour, le soir après la classe.

De plus, en journée, une désinfection des WC est organisée et se poursuivra.

Les points de contact fréquents seront également désinfectés en journée.

## Les jeux de cour

L'accès aux structures de jeux sera possible. L'usage des ballons est également possible mais limité du fait de la réduction de la taille de chaque cour de récréation.

Fait à Guérande, le 31 octobre 2020